

13 AVR. 2018

2195

Direction de l'Administration Générale et du Développement

Service urbanisme

Dossier suivi par Mme Lydia FROMONTEIL

☎ 05 55 51 47 00

Fax 05 55 51 05 37

[mairie@ville-gueret.fr](mailto:mairie@ville-gueret.fr)

MV / LF n° 2018-815

→ Dhs.  
Pi → pdr BZ  
VP Claude Guenies  
FH, X d'E  
J-L. Martial

Monsieur Le Président  
COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION DU GRAND  
GUÉRET  
9 avenue Charles de Gaulle

23000 GUÉRET

Guéret, le 10 avril 2018

Objet : Avis sur le projet de PLU de Saint Sulpice le Guérétois

Monsieur le Président,

Vous m'avez transmis pour avis le 22 janvier 2018 le projet de PLU de la Commune de Saint Sulpice le Guérétois arrêté par délibération communautaire le 9 novembre 2017.

Conformément à l'article L 153-16 du code de l'urbanisme en vigueur, le projet de plan est soumis pour avis aux personnes publiques associées.

A ce titre, j'ai l'honneur d'émettre un avis favorable à ce projet sous réserve de la comptabilité de la station d'épuration de Guéret à recevoir sur le site des Coussières de nouvelles constructions (notamment sur la zone AUc).

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Le Maire,



VILLE DE GUÉRET  
LE MAIRE  
Michel VERGNIER